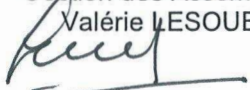




Bureau

**Compte rendu succinct**

**des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil**

Affiché au siège de la CAGB le : <b>02/11/2017.</b>	<b>Séance du jeudi 26 octobre 2017 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101</b>	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF 
---	---	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

**PRESENCES**

Liste des présents annexée

**RELEVÉ DE DECISIONS**

Le Bureau s'est réuni le 26/10/2017 à 18h00 à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

**Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 07/09/2017

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Michel LOYAT comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 07/09/17.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

### **Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche**

#### **↳ R.3.1 - Carrefour des maires - Edition 2017**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière de 3 000 € au Cluster éco-chantier pour l'organisation de l'édition 2017 du Carrefour des Maires.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 23                      Contre : 0*  
*Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0*

#### **↳ R.3.2 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action pour un montant forfaitaire de 800 € par porteur de projet originaire du Grand Besançon accompagné par Culture Action et ce dans la limite de 4 000 €, soit 5 porteurs de projet.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 23                      Contre : 0*  
*Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0*

#### **↳ R.3.3 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon, à hauteur de 5 000 €, pour la session 2017 de l'opération « Les Entrepreneuriales », portée par le réseau « Entreprendre en Franche-Comté ».

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 23                      Contre : 0*  
*Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Commission n°04 : Développement durable**

#### **↳ R.4.1 - Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs - Demande de subvention du Conservatoire d'Espaces Naturels**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, d'un montant de 1 814,92 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 23                      Contre : 0*  
*Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0*

### **Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage**

#### **↳ R.5.1 - Subventions aux associations intervenant auprès des gens du voyage**

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution :

- d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2017, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil,
- d'une subvention de 4 000€, au titre de l'année 2017, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 24                      Contre : 0*  
*Abstention : 0                Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 20 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 118 314 €,
- les 2 demandes de subvention PAMELA, pour un montant total prévisionnel de 4 575 €,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 8 700 € attribuée à Mme DESA par délibération du Bureau du 15 octobre,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 9 075 € attribuée à M. RISSET et Mme LABORIER par délibération du Bureau du 15 octobre,
- la demande de prorogation du délai de validité, pour 1 an, de la subvention de 2 800 € attribuée à Mme TRONCHE par délibération du Bureau du 15 octobre,
- le retrait de la subvention de 553 € accordée par le Bureau du 28 janvier 2016 à Mme LOYOLA,
- la demande de subvention AAPEL propriétaire bailleur, pour un montant de 7 757 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 25*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE, pour 1 logement situé à Miserey-Salines, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €, sous réserve de la réception de l'avis favorable de la commune de Miserey-Salines,
- la demande de labellisation de la société MAISONS FRANCE CONFORT, pour 1 logement situé à Pouilley les Vignes, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour 1 logement situé à Chemaudin et Vaux, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €, sous réserve de la réception de l'avis favorable de la commune de Chemaudin et Vaux,
- la demande de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 1 logement situé à Champagny, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS CONTOZ pour 1 logement situé à Roset Fluans, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 25*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de subvention de M. DRALET et Mme MARCHANDEAU correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. YVON et Mme POIGNOT correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €.
- la demande de subvention de M. VITTE et Mme THE correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. LOPEZ et Mme ANGONIN correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. DIOT et Mme LELU correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.
- la demande de subvention de M. et Mme BAILLY correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 25*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.5 - Contrat de Ville - Appel à Projets - Réaffectation d'une subvention habitat 25 à Profession Sport Loisirs 25

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la réaffectation de la subvention de 7 500 € à Profession Sport Loisirs 25.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 25*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

**Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

↳ R.7.1 - Subvention au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour la fête de la randonnée et l'inauguration du GR® 145 / Via Francigena

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au CRRP25 (comité départemental de la randonnée pédestre du Doubs).

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 27*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.7.2 - Attribution d'une subvention à l'association « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » pour le développement d'une application numérique

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 248 € à l'association « l'Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » pour la réalisation d'une application numérique.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 28*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.7.3 - CRR - Partenariat entre le Conservatoire Régional du Grand Besançon et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche-Comté (ISBA)

*Mme E. MAILLOT et MM. P. CURIE et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote*

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le partenariat entre le Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon / Franche Comté (ISBA),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention cadre de partenariat à intervenir ainsi que les conventions d'application relatives à chaque projet, dans la limite de 15 projets annuels et pour un montant maximum de 300€ par projet soit 4 500 € par année.

*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 27*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

*Ne prennent pas part au vote : 3*

## Bureau

### Séance du Jeudi 26 Octobre 2017

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 3.1, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h15.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU (à partir du 7.1), M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 5.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 7.3), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 7.3), Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT (à partir du 5.2), M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ, M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE (à partir du 7.1), M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN (à partir du 7.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF,

**Etaient absents** : M. Dominique SCHAUSS, M. Yoran DELARUE, M. Bernard GAVIGNET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Michel JASSEY, M. Thierry MORTON

**Secrétaire de séance** : M. Michel LOYAT



# **Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

## **Procès-verbal**

### **Bureau**

**Séance du jeudi 26 octobre 2017**

*Salle du 1<sup>er</sup> étage de la CAGB*

## ORDRE DU JOUR

<b>1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL</b>	3
<b>Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon</b>	3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal du Bureau du 07/09/2017	3
<b>Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche</b>	3
Rapport n°3.1 - Carrefour des maires - Édition 2017	3
Rapport n°3.2 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon	3
Rapport n°3.3 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » - Soutien financier 2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »	3
<b>Commission n°04 : Développement durable</b>	4
Rapport n°4.1 - Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs - Demande de subvention du Conservatoire d'Espaces Naturels	4
<b>Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage</b>	4
Rapport n°5.1 - Subventions aux associations intervenant auprès des gens du voyage	4
Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)	4
Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation	4
Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention	4
Rapport n°5.5 - Contrat de Ville - Appel à Projets - Réaffectation d'une subvention Habitat 25 à Profession Sport Loisirs 25	4
<b>Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique</b>	5
Rapport n°7.1 - Subvention au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour la fête de la randonnée et l'inauguration du GR® 145/Via Francigena	5
Rapport n°7.2 - Attribution d'une subvention à l'association « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » pour le développement d'une application numérique	5
Rapport n°7.3 - CRR - Partenariat entre le Conservatoire Régional du Grand Besançon et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon/Franche-Comté (ISBA)	5

# Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## Bureau Séance du jeudi 26 octobre 2017

*Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.*

*La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h15.*

### 1<sup>ÈRE</sup> PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

#### Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -  
Approbation du procès-verbal du Bureau du 07/09/2017

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je vous propose que nous démarrions les rapports décisionnels. Je désigne Martine DONEY secrétaire de séance. Concernant le procès-verbal du dernier Bureau, avez-vous des remarques ? Je n'en vois pas. Il est donc approuvé.

#### Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Carrefour des maires - Édition 2017

**M. LE PRÉSIDENT.-** Ce rapport ne suscitant pas de débat, nous sommes d'accord pour le financer. Cet événement est passé. Il prend de plus en plus d'importance. Il y avait beaucoup de monde et les débats étaient plutôt intéressants.

**M. CONTOZ.-** C'est vraiment important de rencontrer le tissu professionnel.

**M. LE PRÉSIDENT.-** J'ai été surpris, car cette année, dans la grande salle qui contient 700 personnes, et il y avait bien 300 personnes, ce qui n'est pas forcément vide pour un jour de semaine. S'il n'y a pas d'opposition, ce rapport est adopté.

Rapport n°3.2 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°3.3 - Réseau « entreprendre en Franche-Comté » -  
Soutien financier 2017 du Grand Besançon aux « Entrepreneuriales »

**M. LE PRÉSIDENT.-** Je ne sais plus qui organise cela, du Département ou de la Région, mais l'on me dit que c'est le réseau « entreprendre en Franche-Comté ». Ce soutien financier s'élève à 5 000 €. C'est traditionnel, nous le faisons chaque année. Avez-vous des remarques sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.



#### Commission n°04 : Développement durable

Rapport n°4.1 - Charte paysagère des collines de la vallée du Doubs -  
Demande de subvention du Conservatoire d'Espaces Naturels

**M. LE PRÉSIDENT.-** Il n'y a pas de débat sur ce rapport.

**Mme PRESSE.-** J'aimerais dire un mot. Suite à la présentation de ce dossier, 4 communes sont concernées et l'une d'entre elles (Montfaucon) propose d'organiser la signature et s'est portée volontaire pour organiser l'événement.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous sommes d'accord pour cette charte paysagère qui sera signée à Montfaucon. Avez-vous des remarques sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

#### Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Subventions aux associations intervenant auprès des gens du voyage

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des questions à poser à Alain LORIGUET ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°5.2 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs AAPEL et PAMELA) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des questions à poser sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des questions à poser à Robert ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°5.5 - Contrat de Ville - Appel à Projets -  
Réaffectation d'une subvention Habitat 25 à Profession Sport Loisirs 25

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des questions à poser à Karima ?

**Mme ROCHDI.-** Je voudrais apporter une précision. Pour ceux qui devaient y aller, Habitat 25 devant porter ce projet, finalement, Habitat 25 renonce. Du coup, nous vous proposons ici d'affecter cette subvention plutôt à l'association pour justement faire les travaux.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des remarques sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

**Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique**

Rapport n°7.1 - Subvention au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Doubs pour la fête de la randonnée et l'inauguration du GR® 145/Via Francigena

**M. LE PRÉSIDENT.-** De plus en plus de randonneurs vont sur la via Francigena. C'est notre chemin de Compostelle. Avez-vous des remarques sur ce rapport ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°7.2 - Attribution d'une subvention à l'association « Aqueduc d'Arcier, patrimoine historique » pour le développement d'une application numérique

**M. LE PRÉSIDENT.-** Avez-vous des questions à poser à Jean-Yves PRALON ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté.

Rapport n°7.3 - CRR - Partenariat entre le Conservatoire Régional du Grand Besançon et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon/Franche-Comté (ISBA)

**M. PRALON.-** Il s'agit tout simplement du renouvellement d'un partenariat existant entre l'ISBA et le Conservatoire pour mener ensemble des actions communes en matière pédagogique. Ce renouvellement vous est proposé ce soir. Il n'y a rien d'autre à dire.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Ces expériences sont suivies de très près à Paris, par le ministère de la Culture. J'ai eu l'occasion de rencontrer la ministre la semaine dernière. Ils sont très intéressés par ce genre de chose, peut-être même par la mise en place d'un conventionnement local entre l'État et les agglomérations. Nous avons demandé à ce que nous puissions conventionner avec l'État. J'ai expliqué comment le Conservatoire jouait un rôle essentiel d'une part, pour les musiques actuelles, ce qui les intéresse beaucoup aussi, et d'autre part, avec les réseaux des écoles de musique structurantes. Cela intéresse beaucoup et je pense que nous pourrions essayer d'avoir un peu d'argent.

**M. PRALON.-** Sur les écoles de musique structurantes, il paraît qu'aujourd'hui, sur la Bourgogne, un journal bourguignon reprend un article nous concernant justement. Je ne vais pas dire que nous faisons des envieux, mais apparemment, la Bourgogne a l'air de vouloir copier sur nous en termes d'école de musique structurante. Concernant le Conservatoire, sachez que j'aimerais bien que nous en reparlions à l'occasion avec le Directeur du Conservatoire, parce que sur les 7 M€ de l'Agglomération, avec une grande participation que la Ville met sur le Conservatoire, je crois que nous dépensons une somme importante (1,3 M€) pour les CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musicaux).

Il se passe le problème suivant : le Conservatoire, par la voix de son Directeur, a du mal à être entendu à la fois par les principaux de collège en charge de cet enseignement et par le Proviseur du lycée Pasteur où ils sont plus au niveau de l'État dans la prescription que dans la concertation et la coopération avec le Conservatoire. Cela pose tout de même quelques soucis au Directeur. Comme nous sommes financeurs, je pense que l'État devrait payer, mais en tout état de cause, comme nous payons, nous n'avons pas le droit d'être les exécutants des décisions venant de l'État. Cela représente une part très importante de notre budget. C'était une petite précision que je voulais apporter, parce que le Directeur du Conservatoire sera certainement amené à t'en parler.

**M. LE PRÉSIDENT.-** D'accord. Avez-vous d'autres remarques sur ce rapport ?

**Mme. MAILLOT.-** Lorsque nous ouvrirons ce débat, nous devons aussi étudier l'application de la tarification sociale pour les CHAM. Actuellement, les parents ne paient rien du tout. Il faudrait voir si nous ne pouvons pas moduler. Nous avons eu ce débat plusieurs fois en Commission.

**M. LE PRÉSIDENT.-** L'enseignement est gratuit. Quand tu vas dans un collège ou dans un lycée, c'est gratuit.

**M. CONTOZ.-** Le problème est qu'ils nous « refilent » la dépense.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous devons en discuter. À la limite, ce sera difficile de revenir sur ce qui a déjà été mis en place il y a 10 ou 15 ans. Néanmoins, il faudrait au minimum que le Directeur du Conservatoire puisse être entendu.

**Mme. MAILLOT.-** D'autres collectivités font payer cela.

**M. LE PRÉSIDENT.-** Nous en discuterons. S'il n'y a pas d'autre remarque, ce rapport est adopté. Nous passons aux rapports du volet préparatoire.

Examen des rapports qui seront soumis au vote du Conseil communautaire du 16 novembre 2017
--

*La séance est levée*